

GUIDE DES ÉCO-GESTES AU JARDIN

ENTRETENEZ, PRÉSERVEZ, VALORISEZ ET RÉCOLTEZ !

POUR UN **TERRITOIRE DURABLE** LA SEINE-ET-MARNE AGIT



SEINE & MARNE
LE DÉPARTEMENT

Seine & Marne
environnement

seine-et-marne.fr



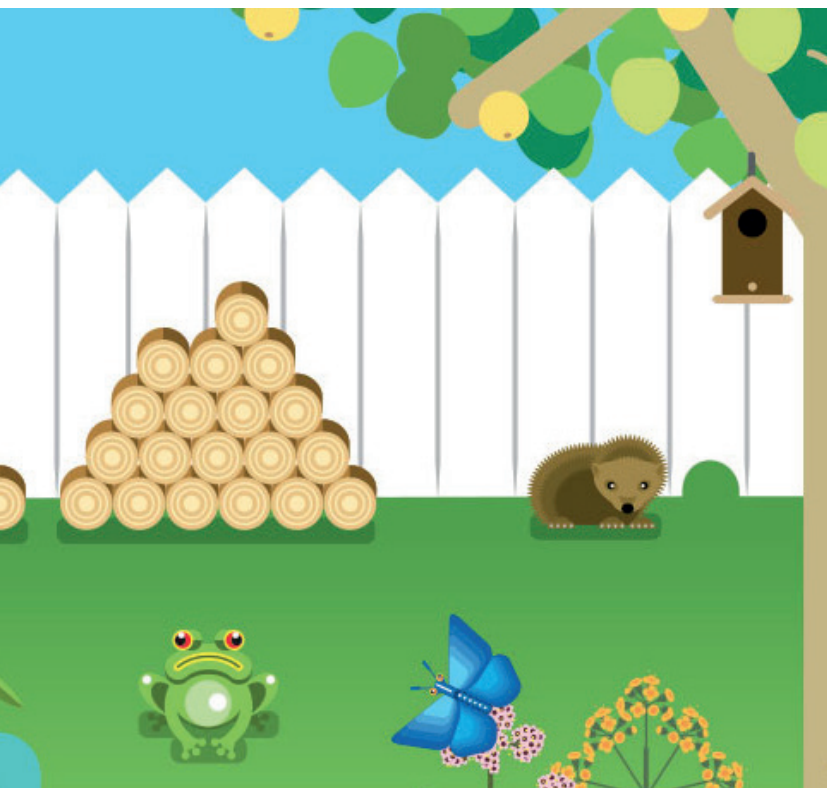
SEINE & MARNE
LE DÉPARTEMENT

En France, les jardins particuliers couvrent plus de 2% de la superficie du territoire national représentant 1 million d'hectares entretenus par 17 millions de jardiniers. Les habitudes de jardinage ont donc un impact important sur notre environnement.

Les quantités de produits phytosanitaires utilisées par les particuliers représentent 85% des quantités utilisées en zone non agricole. Or, pour beaucoup, ces produits se retrouvent dans l'eau et constituent une pollution difficile à éliminer. La vente aux particuliers de la plupart des produits phytosanitaires sera donc interdite dès le 1^{er} janvier 2019.

Entretenus d'une manière respectueuse de l'environnement, nos jardins sont aussi fleuris mais ne mettent pas en péril la qualité de nos sols et de notre eau. Ils deviennent aussi des maillons de la trame verte et bleue en permettant le déplacement des espèces.

À travers ce guide, le Conseil départemental vous propose des conseils simples et efficaces pour apprendre à jardiner au naturel.



En France, la proportion d'urbains s'élève à 78 %.

En Seine-et-Marne, 692 hectares de milieux naturels et agricoles ont disparu entre 1982 et 2012. Les jardins deviennent ainsi le poumon vert de nos villes. Mais, les pratiques que nous y mettons en place peuvent avoir un impact sur la qualité de l'eau, de l'air et de notre santé.

Par ailleurs, au sein d'espaces de plus en plus artificialisés, les jardins servent de couloirs de migration et de lieux de vie pour nombre d'espèces animales. En échange, ces dernières proposent des services gratuits au jardinier. Afin de profiter de ces services, vous trouverez dans ce guide quelques conseils simples à appliquer dans votre jardin.

**JARDINER, c'est CONCEVOIR,
ENTREtenir et VALORISER
un écosystème.**



Eau



Santé



Nature



Air



(A)MÉNAGEZ votre jardin

Rétablissez un écosystème au jardin



Le jardin est un écosystème composé de nombreuses espèces animales et végétales avec des interactions étroites entre elles. Dans ce milieu créé par l'homme, on se retrouve souvent face à un déséquilibre écologique notamment entre les espèces prédatrices et leurs proies. Ainsi, si les prédateurs sont moins présents au jardin, les proies (ex : pucerons) pourront proliférer, souvent au détriment des plantes cultivées.

Il est important de rétablir cet équilibre écologique, afin de permettre à ces prédateurs de s'installer. Pour cela, il est nécessaire de créer des conditions qui leur soient favorables : planter des espèces variées, privilégier les plantes locales, disposer des abris...

La base d'un entretien facilité est **un jardin bien pensé et bien aménagé.**

Observez votre jardin



Apprenez à connaître votre jardin et observez la nature environnante afin de vous en inspirer et de respecter les particularités de chaque végétal. Observez les saisons, l'exposition principale de votre jardin, la nature de votre sol, les caractéristiques des végétaux, etc.

Le sol est un élément fondamental de votre jardin : respectez-le et apprenez à le connaître. Il abrite une faune et une flore spécialisées qui contribuent à l'aérer, le structurer, le fertiliser... et qui sont les alliées de vos plantations.

Plantez la bonne plante, au bon endroit, au bon moment



Une plante cultivée dans de bonnes conditions sera moins sensible aux maladies et aura moins besoin d'arrosage.

- Choisissez des plantes ayant des besoins en eau moindre (par exemple : plantes grasses, vivaces ou aromatiques). Privilégiez les plantes locales.
- Préférez des plantes rustiques et peu exigeantes en entretien.
- Choisissez des variétés de fruits et légumes anciennes et locales mieux adaptées à nos sols et à notre climat.

- Tenez compte des besoins de la plante (indiqués sur l'étiquette lors d'un achat ou dans un livre de jardinage).
- Plantez-les dans un emplacement qui leur convient (type de sol, humidité du sol, ensoleillement, exposition au vent). Regroupez-les en massifs afin de diminuer les besoins en arrosage.
- Plantez au bon moment : les arbres et arbustes, à l'automne ; la pelouse, de mi-août à mi-septembre. La météo la plus propice à la plantation est un temps gris et humide.

Les associations bénéfiques de plantes

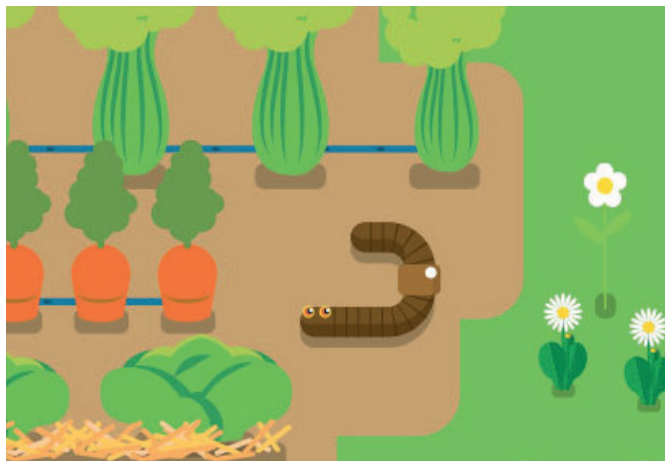
Associez les plantes en fonction de leurs effets bénéfiques mutuels. Par exemple, les œillets d'Inde cultivés près des tomates limitent les maladies de celles-ci ; la plantation de fleurs mellifères à proximité de votre potager ou de vos fruitiers attire les insectes pollinisateurs.

Les plantes allergisantes

Attention : certaines plantes ont des pollens allergisants (noisetiers, charmes, genévriers, cyprès, bouleaux, platanes, etc.). Évitez de les planter en grande quantité et privilégiez les haies diversifiées.

Les invasives

Attention : certains végétaux sont des « espèces invasives ». Déconnectées de leur écosystème naturel souvent éloigné, elles se reproduisent et envahissent les milieux naturels locaux où elles concurrencent les espèces locales. Évitez donc de les planter ! Quelques exemples de plantes à bannir : le buddleia (ou arbre aux papillons), l'ailanthe glanduleux, le robinier faux-acacia, la renouée du Japon, etc.



Favorisez la faune



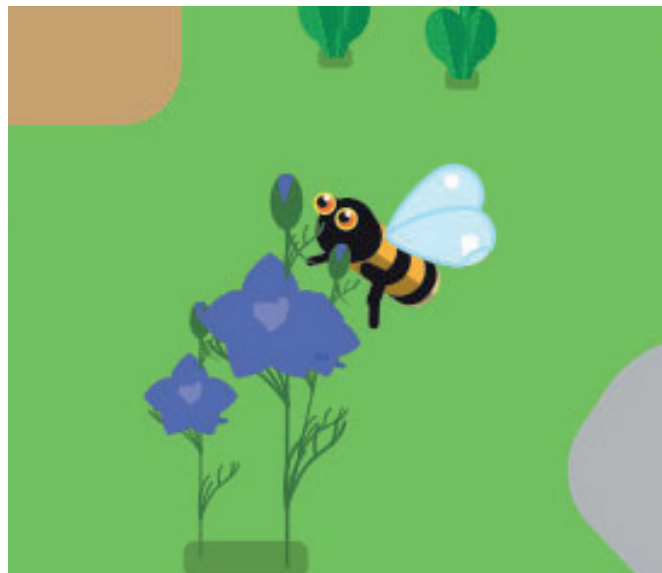
Trois grandes catégories d'espèces sont présentes dans le jardin : les pollinisateurs (abeilles, papillons...) indispensables pour la fructification des arbres fruitiers et la production du potager, les décomposeurs (vers de terre, cloportes...) importants pour la dégradation de la matière organique et pour la reconstitution des sols et les prédateurs (oiseaux, taupes...) excellents régulateurs d'insectes et de petits animaux.

Un jardin favorable à la faune doit lui permettre de se nourrir, de boire et de se reproduire :

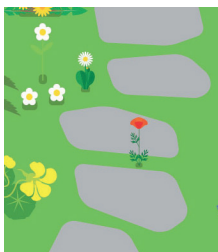
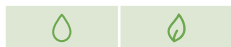
- Plantez une haie diversifiée composée d'essences locales : source de nourriture, abri pour de nombreux oiseaux et lieu de reproduction de nombreux insectes. Le thuya et le laurier présentent peu d'intérêt pour les animaux amis du jardin.
- Choisissez des arbres et arbustes produisant des fruits ou baies comestibles pour les animaux (sureaux, sorbiers, amélanchiers, merisiers, prunelliers, ronces...).
- Identifiez une zone du jardin à ne faucher qu'une fois par an, pour permettre un cycle complet de la faune et de la flore.
- Créez différents étages de végétation : herbes hautes, arbustes, arbres plus hauts, haies, vieux arbres, plantes grimpantes comme le lierre ou le chèvrefeuille...

- N'éclairez pas votre jardin la nuit. Les éclairages impactent la faune nocturne (pièges pour les insectes, jour artificiel, etc.). Préférez un détecteur de mouvements couplé à une minuterie ou alors une lampe de poche.
- Conservez des abris pour l'hiver :
 - L'ortie : plante hôte de nombreuses chenilles.
 - Le lierre : fleurit en automne (une aubaine pour les derniers pollinisateurs) et propose ses fruits en hiver aux oiseaux. Un très grand nombre d'animaux s'y reproduisent (oiseaux, araignées, insectes, petits mammifères, etc.).
 - Les tas de feuilles mortes, de bois ou de pierres, des vieilles souches, un tas de compost, etc. : à ne pas manipuler en hiver ou au début du printemps pour ne pas déranger leurs «habitants».
- Créez des refuges à faune : hôtels à insectes, nichoirs, gîtes à chauve-souris, refuges à hérisson, etc. pour pallier à la disparition des refuges naturels (arbres morts, vieux murs). Placez-les à l'abri des vents et de la pluie (orientation sud ou sud-est), près d'une source de nourriture (prairie fleurie, potager, etc.) et hors de portée des prédateurs (ex : chats). Entretenez-les seulement lorsqu'ils sont libres.
- Maintenez une zone en terre battue ou un tas de sable pour les guêpes et abeilles maçonnnes.
- Conservez ou créez un point d'eau. Mares et bassins offrent abris et nourriture à la faune.

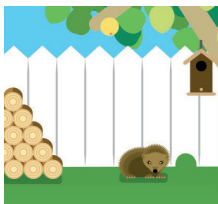
Laissez faire la nature ou préférez une végétation locale plutôt que les espèces exotiques (souvent envahissantes). Installez-les en un point bas du jardin. Aménagez-les avec des pentes douces (ou placez une planche inclinée le long d'un bord) pour éviter aux petits animaux de s'y noyer.



Réfléchissez aux aménagements de votre jardin



- Cours, allées, terrasses...
Acceptez la présence d'herbe ou de mousse entre les dalles.
Limitez les surfaces en gravillons (difficiles à entretenir) ou placez un géotextile qui limitera la pousse de plantes sous les gravillons. Les pas japonais sont intéressants pour créer des cheminements.



- Clôtures
Les clôtures fragmentent les espaces et nuisent à la circulation des petits animaux, comme les hérissons. Avec l'accord de vos voisins, aménagez des ouvertures de 15 x 15 cm au bas de vos clôtures pour permettre leur circulation.

Achetez local et produisez vos plantes



Les graines et plants que vous achetez peuvent provenir d'un autre continent. Leur transport entraîne une pollution de l'air mais aussi l'introduction d'espèces et de maladies des végétaux.

- Produisez vos propres plantes par des semis et des boutures quand elles s'y prêtent.
- Choisissez des variétés de fruits et légumes anciennes et locales pour sauvegarder la diversité génétique. Vous pourrez les multiplier vous-même.
- Profitez des bourses aux plantes.
- Privilégiez les plantes produites localement.
- Les labels / logos



Plante bleue : concerne des végétaux produits en France de manière éco-responsable par des entreprises de production horticole françaises.



Vraies messicoles et Végétal local : permettent d'identifier des végétaux d'origine sauvage produits localement. Le logo « vraies messicoles » concerne les « fleurs des champs » (ex : coquelicots et bleuets).



Agriculture biologique (France et Europe) : certifie une production biologique (sans utilisation de produits phytosanitaires).

- Produisez votre compost ou renseignez-vous auprès de votre syndicat d'ordures ménagères pour voir s'il en fournit.

Limitez les déchets à l'achat



Les achats liés au jardinage peuvent être sources de déchets.

- Faites des semis plutôt que d'acheter de jeunes plants en pots ou privilégiez les pots biodégradables (carton, paille, etc.).
- Achetez des arbres et arbustes à racines nues ou en motte : attention, à ne faire que de l'automne au début du printemps (meilleur taux de reprise des plantes mais à planter immédiatement).
- Préparez votre terreau vous-même avec un mélange de compost bien décomposé et de terre de jardin.
- Pour limiter les sacs (terreau, paillage...), choisissez des tailles de conditionnement adaptées à vos besoins ; si possible, achetez en vrac.
- Achetez du terreau sans polystyrène (billes blanches ajoutées pour « alléger » le terreau). Ce matériau reste dans le sol et/ou sera ingéré par un animal.
- Choisissez du terreau sans tourbe. Les terreaux et amendements à base de tourbe entraînent la destruction de tourbières, des écosystèmes fragiles et remarquables.
- Choisissez un paillage végétal plutôt que plastique qui empêche l'infiltration de l'eau (aux dépens de vos plantes), reste dans vos sols et tue la vie du sol.
- Choisissez des produits respectueux de l'environnement tant dans leur exploitation, leur fabrication, que leur devenir.





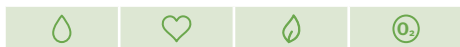
ENTRETENEZ

L'utilisation des pesticides (herbicides, insecticides, fongicides, etc.) a un impact sur l'environnement et la santé. Toxiques, même à de faibles concentrations, ils mettent longtemps à se dégrader et se retrouvent dans l'eau, dans l'air, dans le sol et dans les produits de nos jardins que nous touchons ou consommons.

Les engrais chimiques, quant à eux, sont à l'origine de pollution de l'eau (avec un risque de prolifération d'algues), et peuvent détruire l'équilibre du sol. Ils polluent aussi l'air : ils dégagent de l'ammoniac puis du protoxyde d'azote générant un effet de serre 298 fois supérieur au dioxyde de carbone.

Cultiver pour soi-même sans produits chimiques contribue non seulement à une alimentation saine, mais aussi à diminuer les coûts de potabilisation de l'eau et à limiter les répercussions sur la faune, la flore et la santé.

Désherbez sans polluer



Les produits phytosanitaires se retrouvent dans l'eau d'autant plus rapidement que les surfaces traitées sont imperméables (ex. des herbicides sur allées...). Interrogez-vous : la végétation spontanée ne peut-elle pas être tolérée sur cet espace ?



Cours, allées, terrasses...

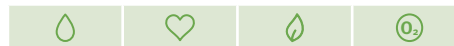
- Paillez les allées en terre battue.
- Balayez régulièrement les joints de vos dalles ou vos pavés.
- Désherbez manuellement, avec un sarcloir sur les surfaces en terre ou gravillonnées, au couteau entre les dalles et les pavés.
- Désherbez à l'eau chaude (l'eau de cuisson des pommes de terre et des pâtes, par exemple) pour les petites surfaces.
- Utilisez un désherbeur thermique au gaz (attention à ne pas mettre le feu à la plante mais juste à créer un choc thermique).

Pelouse

- Les tontes rases fragilisent le gazon face aux maladies et favorisent les plantes comme les pissenlits, plantains, pâquerettes... Une pelouse tondue moins souvent et plus haute s'enracine mieux et a besoin de moins d'eau. Accepter trèfles, pâquerettes et autres pissenlits, apporte une note fleurie et permet aux insectes butineurs de se nourrir.
- La scarification de la pelouse à l'automne permet d'éliminer la mousse. Toutefois, la présence de mousse est un signe de déséquilibre du sol : un apport de chaux éteinte permet de corriger le pH du sol.



Protégez vos plantations des insectes et des maladies sans produits chimiques



Proscrivez l'utilisation des engrais chimiques

L'apport d'engrais se fait en fonction des caractéristiques du sol et des besoins de la plante. Utilisez des engrais organiques (compost ou fumier) : 3 kg par an et par m² suffisent aux besoins du jardin et du potager et favorisent la vie du sol en recréant l'équivalent d'une couche d'humus.

Observez votre jardin

- Surveillez l'état de vos plantes pour réagir en cas d'attaque parasitaire ou de maladie.
- Identifiez le problème : tout insecte présent sur une plante n'est pas toujours nuisible, bien au contraire ! De même, une feuille jaunie peut simplement indiquer un manque ou un excès d'arrosage, une mauvaise exposition, une carence, etc.
- N'intervenez que si les dégâts sont importants : supprimer les parties attaquées évite souvent la propagation de la maladie.

Favorisez la régulation naturelle

Pour attirer les « auxiliaires » au jardin (voir page 6) :

- Réalisez une fauche haute une fois l'an, après la montée en graine. Évacuez les résidus de fauches (utilisation en compost, paillage...) pour favoriser les plantes à fleurs.
- Nourrissez les oiseaux seulement en hiver jusqu'aux beaux jours avec des graines et du gras dépourvus de sel ou sucre.
- Pensez aussi à l'eau pour les animaux en hiver.
- Taillez vos haies, vos arbres et arbustes avant fin mars pour ne pas déranger les oiseaux en période de nidification.

Précautions pour les mares et les bassins

- Évitez tous remaniements en février-mars, période de reproduction des amphibiens.
- N'introduisez pas de poissons prédateurs des autres espèces.

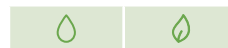
Purins et infusions

Préparés à base de plantes, souvent des « mauvaises herbes », les purins, décoctions, infusions ou macérations sont biodégradables et économiques. Leur usage, surtout préventif, préserve les plantes des maladies. Des recettes se trouvent facilement sur internet.

Rotation des cultures au potager

Les germes de certaines maladies ou les pontes des parasites peuvent se conserver dans la terre plusieurs années. Attendez 3 à 5 ans avant de cultiver des plantes d'une même famille sur un même emplacement. Consignez l'organisation de votre potager année après année (plan, photo, etc.).

Gérez votre eau



Respectez les arrêtés sécheresse en vigueur

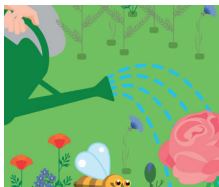
Un arrêté sécheresse est une décision préfectorale pour assurer une bonne alimentation en eau potable. Il impose une restriction d'usage de l'eau : par exemple interdiction d'arroser les jardins potagers, pelouses, etc. entre 8h et 20h, voire interdiction totale en fonction de la situation.

Pour savoir si votre commune est concernée, vous pouvez vous renseigner en mairie ou sur :

<http://propluvia.developpement-durable.gouv.fr/>

Bien gérer l'arrosage

- En cas de pluie prévue, n'arrosez pas.
- Arrosez de préférence le soir, ou tôt le matin.
- L'arrosoir permet de mieux doser les quantités d'eau apportées. Pour favoriser la diffusion de l'eau près des racines, enfoncez au pied de la plante un goulot de bouteille, un pot en terre cuite ou un drain perforé. Il existe aussi des systèmes de goutte à goutte ou de tuyaux poreux.
- Évitez de mouiller le feuillage pour ne pas favoriser les maladies et les brûlures par le soleil.
- Une plante arrosée moins souvent résistera mieux à la sécheresse.
- N'arrosez pas votre pelouse. Si elle jaunit en été, cela signifie qu'elle est au repos. Dans ce cas, ne tondez pas et évitez de la piétiner. Elle reverdira aux premières pluies.

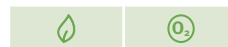


Binez et paillez

Binez avant de pailler. Le binage facilite la pénétration de l'eau dans le sol. Le paillage consiste à placer un matériau (écorces, broyat d'élagage, feuilles mortes, paillettes de chanvre ou de lin, etc.) au pied d'une plantation. Il maintient l'humidité, réduit l'arrosage, apporte des matières organiques, empêche la croissance de végétation spontanée et sert de refuge pour les auxiliaires du jardinier.

Choisissez les paillis végétaux (évitez le plastique ! voir page 9) que vous produisez vous-même : attention à laisser sécher les produits de tonte avant utilisation.

Devenez éco-acteurs



Tondez moins

Une tondeuse thermique consomme près de 2 litres de carburant à l'heure et émet 35 fois plus de CO₂ qu'une voiture standard.

- Réduisez vos tontes en conservant une partie du gazon en fauche tardive.
- Préférez les équipements à moteur électrique.
- Utilisez une tondeuse anglaise « hélicoïdale » sans moteur pour les parties tondues régulièrement.

Entretenez et mutualisez votre matériel de jardinage

- Entretenez soigneusement votre matériel pour le faire durer.
- En cas d'usage très ponctuel, louez le matériel plutôt que de l'acheter, ou empruntez-le à un voisin, ami...



VALORISEZ

Sciences participatives



Contribuez à l'amélioration de la connaissance en participant à un programme Vigie Nature du Muséum national d'Histoire naturelle et découvrez les richesses de votre jardin : <http://vigienature.mnhn.fr/>

Ou participez à l'Observatoire des saisons : <http://www.obs-saisons.fr/>

Récupérez et gérez l'eau pluviale



Récupérez l'eau de pluie pour l'arrosage du jardin ! Cela économise l'eau potable et permet d'arroser vos plantations, même en cas d'arrêt sécheresse !

Alliés à mauvaise réputation



Orties, taupes, ronces, araignées... ont mauvaise réputation. Pourtant ce sont des alliées du jardinier.

- Laissez la taupe terminer ses taupinières : étalez la terre excavée en surface ou réutilisez-la pour le rempotage. La taupe ne s'attaque pas aux légumes du potager, elle se nourrit d'insectes et de vers de terre. Une fois la taupinière terminée, elle y chassera et ne créera plus de tas de terre.
- Maintenez les ronces : elles servent de refuge aux oiseaux et petits mammifères. La ronce se taille et se tond afin de la contrôler.
- Conservez les araignées du jardin : ce sont des insecticides naturels.
- Gardez un carré d'orties : nourriture pour de nombreuses espèces animales comme les papillons et base d'un purin aux nombreuses vertus.

« Déchets verts » : une ressource pour le jardin



Les « déchets verts », issus de la coupe et de la tonte représentent en France près de 23 % du tonnage de l'ensemble des déchets collectés. Ces « déchets » sont valorisables au jardin.

Le brûlage à l'air libre des déchets verts : c'est interdit !

Brûler ses déchets verts dans son jardin peut être puni d'une amende : troubles du voisinage liés aux odeurs et fumées, émissions de substances polluantes toxiques surtout si les déchets verts sont humides ou associés à des plastiques ou des bois traités.

Utilisez les produits de coupe du jardin.

- En paillage : les branches et tailles de haies (coupées en petits morceaux ou broyées), les brindilles, les feuilles mortes, les tontes de pelouses (séchées au préalable) ;
- Au compost : déchets de taille broyés, feuilles mortes, tontes de pelouse, fleurs et plantes fanées, déchets du potager, mauvaises herbes (sans graines) ;
- Dans la cheminée, le poêle ou le barbecue : les branches bien sèches (2 semaines à plusieurs mois de séchage selon le calibre).

Compostez les déchets de la maison

Le compost permet de recycler les déchets de cuisine tels que coquilles d'œufs, épluchures, marc de café, pain, fruits et légumes abîmés, croûtes de fromage, essuie-tout... Coupez-les en petits morceaux pour faciliter leur dégradation.

Renseignez-vous auprès de votre mairie ou de votre syndicat d'ordures ménagères pour savoir s'ils mettent à disposition des composteurs.

Liens et contacts utiles

- **Département de Seine-et-Marne** – seine-et-marne.fr
- Pages “écogestes et jardinage” du site de l’eau de Seine-et-Marne : eau.seine-et-marne.fr/eco-gestes
- **Seine-et-Marne environnement** – seine-et-marne-environnement.fr
18 allée Gustave Prugnat, Moret-sur-Loing 77250 MORET-LOING-ET-ORVANNE
courriel : contact@me77.fr - tél : 01 64 31 11 18
Ouverture des bureaux du lundi au jeudi de 9 h à 18 h et le vendredi jusqu’à 17 h.



Pour aller plus loin,
une webographie est accessible
sur le site de l’eau du Département
ou en flashant ce code.

Département de Seine-et-Marne

Hôtel du Département

CS 50377

77010 Melun cedex

Tél. 01 64 14 77 77

seine-et-marne.fr

